



25 JANVIER 2022

OCCUPATION DU SQUARE DES MARES

Avec le réaménagement de six stations existantes, la création de 15 nouvelles et de 7,7 kilomètres de tracé, le prolongement du T1 promet à terme de nombreuses améliorations pour le quotidien des habitants de Bobigny, Noisy-le-Sec, Romainville, Montreuil, Rosny-sous-Bois et Fontenay-sous-Bois.

Installation d'une base vie dans le square des mares

Depuis ce début d'année, les travaux de voirie et de réaménagement urbains sous maîtrise d'ouvrage du Département de la Seine-Saint-Denis ont commencé sur Romainville.

Ils consistent à créer l'assainissement, aménager la voirie, la piste cyclable, les trottoirs, poser les réseaux d'éclairage public et de signalisation tricolore lumineuse et à planter les nouveaux arbres.

→ Afin d'accueillir le personnel en charge de ces travaux et de les rassembler dans un site à proximité des points d'interventions, **une base vie va être installée dans une partie du square des mares, à Romainville, à côté de la base-vie RATP, déjà en place.**

> Une installation en deux étapes

1. Travaux préparatoires

Il s'agit de préparer le site afin d'y installer les modules, début février. Le terrain est mis à niveau et stabilisé. Ce décaissement est réalisé à l'aide d'une pelleteuse. La terre est ensuite évacuée par camions.

Un tronçon de mur du square, donnant sur le boulevard Henri Barbusse, est démolie afin de faciliter les manœuvres.

Pour rappel, aucun arbre sur le square des mares ne sera coupé pour l'installation de la base vie.

2. Montage de la base vie et barriérage

Durant la première quinzaine de février, les modules seront acheminés par camions, stationnant le long du parc. Ils seront ensuite déchargés et installés à l'aide d'une grue à rotation.

Enfin, les palissades et un portail seront mis en place.

Configuration et usage de la base vie

Plusieurs modules disposés sur deux étages sont nécessaires pour déployer bureaux, salles de réunion, de restauration et vestiaires pour le personnel du chantier. Sauf cas particuliers et exceptionnels, le personnel sera présent du lundi au vendredi entre 7h et 18h.

> Durée d'occupation

Cette base vie sera en place **jusqu'à la fin des travaux, en 2025.**

Réaménagement du square des Mares à terme

En parallèle, ce premier semestre, les études de l'aménagement du square seront affinées. Le réaménagement définitif du square se poursuit pour intégrer différents critères : réunion de concertation avec les riverains, contraintes environnementales – techniques et budgétaires, propositions de la municipalité... Une réunion publique sera organisée au printemps afin de présenter les principes d'aménagement et d'acter le projet définitif avant l'été.

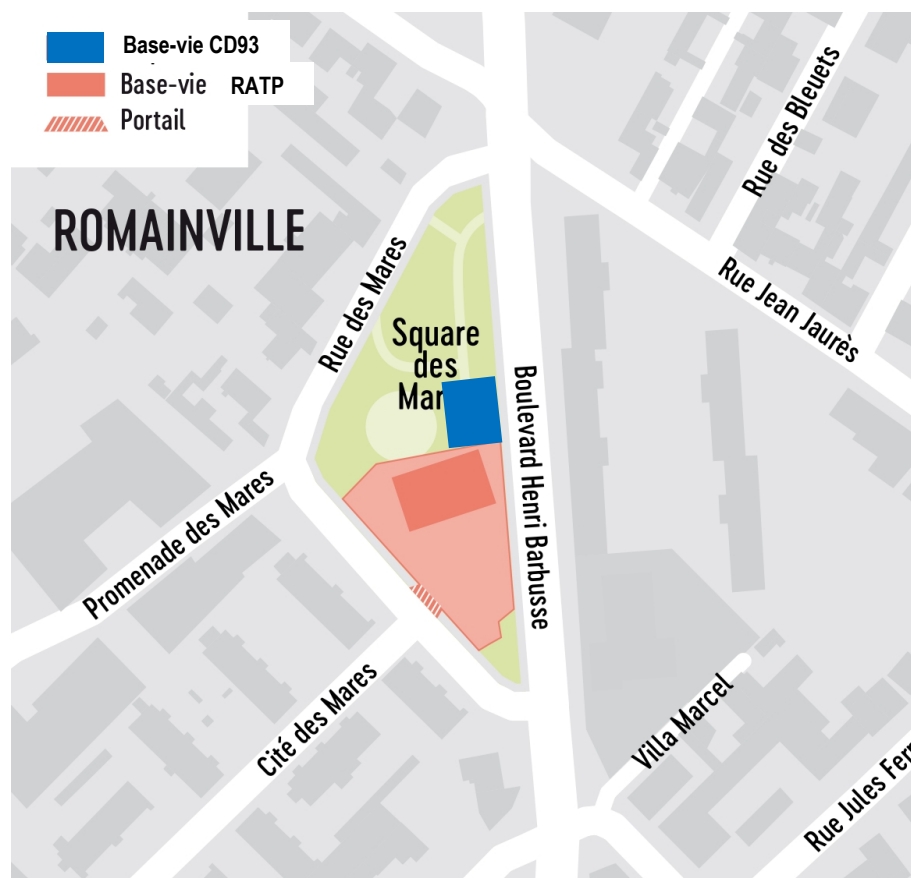
T

1

TRAM' BOBIGNY

VAL DE FONTENAY

FLASH INFO



Nous sommes conscients que cette occupation représente un changement dans votre quotidien et nous vous assurons que toutes les mesures sont mises en œuvre afin de minimiser la gêne.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne année 2022 !

L'équipe projet T1

Pour tout savoir sur le projet t1bobigny-valdefontenay.fr ✉ t1vdf@seinesaintdenis.fr

En cas de question, deux agents de proximité sont à votre écoute :

Koumbakoumba@t1bobigny-valdefontenay.fr 06 14 30 94 09

Saïd_said@t1bobigny-valdefontenay.fr 07 79 82 05 93